

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

de la société :



## LIQUIDOW (MC) SOLUTION DE CHLORURE DE CALCIUM QUALITÉ TECHNIQUE

**NOMBRE DE MSDS:** M48009  
Amérique du Nord CF

**DATE DE RÉVISION:** 12-06-2021

### SECTION 1. INFORMATION SUR LE PRODUIT ET L'ENTREPRISE

<b>Identification de compagnie:</b>	Occidental Chemical Corporation 14555 Dallas Parkway, Suite 400, Dallas, Texas 75254-4300 P.O. Box 809050, Dallas, Texas 75380-9050
<b>Numéro de téléphone d'urgence 24 heures :</b>	1-800-733-3665 (États-Unis); CANUTEC (Canada): 1-613-996-6666; CHEMTREC (aux USA et au Canada): 1-800-424-9300; CHEMTREC (en dehors des USA et du Canada): +1 703-527-3887 ; CHEMTREC Marché n °: CCN16186
<b>Pour demander une FS :</b>	MSDS@oxy.com or 1-972-404-3245
<b>Service à la clientèle :</b>	1-800-752-5151 or 1-972-404-3700
<b>Identificateur du produit</b>	<b>LIQUIDOW (MC) SOLUTION DE CHLORURE DE CALCIUM QUALITÉ TECHNIQUE</b>
<b>SYNONYMES:</b>	Dichlorure de calcium; Solution aqueuse de chlorure de calcium; Chlorure de calcium liquide; Chlorure de calcium
<b>UTILISATION DU PRODUIT:</b>	Accélération de la prise du béton; Contrôle de poussière; Fonte de glace; Réfrigération; Stabilisation de la couche de base; Valorisation intégrale; Ajout de poids pour pneus; Traitement de l'eau (non-potable)
<b>Usages déconseillées</b>	<b>Non approuvé pour une utilisation dans l'alimentation humaine ou animale Traitement de l'eau potable</b>
<b>Autres restrictions générales d'utilisation :</b>	D'autres restrictions d'utilisation basées sur des réglementations locales, régionales, provinciales ou nationales peuvent exister et doivent être déterminées au cas par cas.
<b>Famille chimique :</b>	Sel inorganique

# LIQUIDOW (MC) SOLUTION DE CHLORURE DE CALCIUM QUALITÉ TECHNIQUE

NOMBRE DE MSDS: M48009  
Remplace date: 2016-11-juillet

DATE DE RÉVISION: 12-06-2021

## SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

**ÉTAT DE LA RÉGLEMENTATION DE L'OSHA:** Ce matériel est considéré dangereux par le Standard de Communication de danger OSHA (29 CFR 1910.1200) (US).

\*\*\*\*\*

### SOMMAIRE DES MESURES D'URGENCE:

**COULEUR:** Transparent  
**État Physique:** liquide  
**ODEUR:** Inodore

**SIGNAL MOT:** AVERTISSEMENT

**PRINCIPAUX RISQUES POUR LA SANTÉ:** PROVOQUE UNE SÉVÈRE IRRITATION DES YEUX.

**PRÉCAUTIONS:** Se laver à fond après la manipulation. Porter un équipement de protection des yeux et du visage.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES DANGERS :** Les bonnes pratiques d'hygiène mais ne sont pas limitées: au port de gants résistants aux produits chimiques et de protections oculaires; au lavage des mains et de la peau affectée immédiatement après la manipulation, avant les pauses, et en fin de journée de travail; au nettoyage régulier de la zone et des habits de travail; etc.

\*\*\*\*\*

### CLASSIFICATION DE DANGER

<b>CONTACT DANGER - LES YEUX:</b>	Catégorie 2A - Provoque une irritation oculaire grave
-----------------------------------	---

**Inconnu Toxicité aiguë par inhalation:**

Il n'y a pas de données disponibles de toxicité aiguë par inhalation pour ce matériau.

**GHS SYMBOLE** Point d'exclamation

# LIQUIDOW (MC) SOLUTION DE CHLORURE DE CALCIUM QUALITÉ TECHNIQUE

NOMBRE DE MSDS: M48009  
Remplace date: 2016-11-juillet

DATE DE RÉVISION: 12-06-2021



MOT-INDICATEUR SGH: ATTENTION

ÉNONCÉ DE RISQUE DU SGH:

SGH - Danger pour la santé Déclaration (s)

- Provoque une sévère irritation des yeux

**Mise(s) en garde du GHS – Prévention**

- Lavez complètement après manipulation
- Porter un équipement de protection des yeux et du visage

**Mise(s) en garde du GHS – Action**

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX – Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
- Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

**Mise(s) en garde du GHS – Stockage**

- Il n'y a pas de phrases de précaution-entreposage qui soient assignées au produit.

**Mise(s) en garde du GHS – Élimination**

- Il n'y a pas de mentions de mise en garde - Phrases d'élimination affectées

**Dangers Physiques Importants Non Mentionnés dans la Classification du SGH**

- Les chlorures en présence d'eau et d'oxygène sont associés à la corrosion accélérée des métaux communs, tels que l'acier, le cuivre et le laiton
- Les saumures de chlorure de calcium sont électriquement conductrices. Risque d'électrocution si des équipements électriques sous tension sont manipulés avec des mains ou des gants en tissu mouillés par la saumure

Voir la Section 11 : RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

## SECTION 3. COMPOSITION/RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Composant	NUMÉRO CAS:	POURCENTAGE:
Eau	7732-18-5	53-72
Chlorure de calcium	10043-52-4	28-42
Chlorure de potassium	7447-40-7	<3
Chlorure de sodium	7647-14-5	<2

**Commentaires :** Le chlorure de potassium et le chlorure de sodium sont des impuretés provenant du matériau de source naturelle, une solution de saumure.

## LIQUIDOW (MC) SOLUTION DE CHLORURE DE CALCIUM QUALITÉ TECHNIQUE

**NOMBRE DE MSDS:** M48009  
**Remplace date:** 2016-11-juillet

**DATE DE RÉVISION:** 12-06-2021

---

**INHALATION:** Si l'inhalation de brumes, vapeurs ou vaporisation se produit et entraînent des effets indésirables, transporter la victime à l'air frais et la maintenir confortablement pour la respiration. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

**CONTACT CUTANÉE:** En cas de contact avec la peau, rincer abondamment avec de l'eau. En cas d'irritation cutanée : Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

**CONTACT OCULAIRE:** En cas de produit dans les yeux, rincer soigneusement à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste, consultez ou faites-vous examiner par du personnel médical.

**INGESTION:** En cas d'ingestion, rincer la bouche. Contactez un centre antipoison ou un médecin si vous ne vous sentez pas bien.

### Symptômes/effets les plus importants (aigus et différés):

#### Symptômes/effets aigus

**Inhalation (Respirer):** L'inhalation de brume, vapeur ou aérosol peut provoquer des irritations aux voies respiratoires supérieures (voies nasales et gorge). Aucune donnée animale fiable sur la toxicité aiguë par inhalation n'est disponible; cependant, les données humaines suggèrent que le chlorure de calcium ne présente pas de toxicité aiguë par inhalation.

**Peau:** Le contact direct avec une peau abrasée peut provoquer un érythème et des brûlures. Un contact prolongé et une occlusion peuvent provoquer des symptômes plus graves. Les dommages se localisent au niveau des zones de contact.

**Yeux:** Irritation des yeux : gonflement de la conjonctive et opacification de la cornée du fait de la solution hypertonique.

**Ingestion (Déglutition):** La consommation de matières solides ou de solutions hypertoniques cause la nausée, des vomissements et une augmentation de la soif. Des symptômes de toxicité orale ne devraient pas être observés à des niveaux inférieurs (200 - 400 mg/kg). Cependant, à des niveaux plus élevés (800 – 1600 mg/kg), dans des études sur des rats mâles, des indications d'irritation gastrique, caractérisées par des zones épaissies et ulcérées dans l'estomac, ont été observées.

#### Symptômes/effets différés

- L'exposition chronique de la peau ou de muqueuses qui entraîne de l'irritation peut causer une dermatite chronique ou un problème relié aux membranes muqueuses.

**Protection des secouristes :** Le personnel traitant doit au moins utiliser un EPI suffisant pour empêcher la transmission de pathogènes à diffusion hémato-gène. Si le potentiel pour l'exposition existe, référer à la Section 8 pour spécifique équipement de protectif personnel.

**REMARQUES AU MÉDECIN:** Dû aux propriétés irritantes, avalant peut résulter dans des brûlures/ulcération de la bouche, estomac et système de gastro-intestinal avec de subséquente constriction. Aspiration de vomissement peut causer des blessures aux poumons. Suggérer endotrachéal/esophageal contrôle si lavage est fait. Si brûlure est présente, traiter comme n'importe quelle autre brûlure, après décontamination. Pas de spécifique antidote. Traitement d'exposition doit être dirigé aux contrôles des symptômes et à la condition du patient.

# LIQUIDOW (MC) SOLUTION DE CHLORURE DE CALCIUM QUALITÉ TECHNIQUE

NOMBRE DE MSDS: M48009  
Remplace date: 2016-11-juillet

DATE DE RÉVISION: 12-06-2021

**Interaction avec d'autres produits chimiques qui augmentent la toxicité :** En raison de son effet additif, le calcium doit être administré avec beaucoup de précaution à un patient digitalisé ou qui prend des doses efficaces de digitales ou de préparations assimilées à des digitales.

**CONDITIONS MÉDICALES AGGRAVÉES PAR L'EXPOSITION:** Toute condition cutanée qui irrite la peau telle que les abrasions, les coupures, le psoriasis, les infections fongiques, etc. Toute condition oculaire qui met en danger la production de larmes, la conjonctive ou l'homéostasie cornéenne.

## SECTION 5. MARCHE A SUIVRE POUR COMBATTRE UN INCENDIE

**Danger de feu :** Ce matériel de brule pas.

**Propriétés explosives :** L'action prolongée d'une solution de chlorure de calcium sur le revêtement en zinc d'un récipient en fer galvanisé provoque un lent dégagement d'hydrogène, qui peut s'enflammer et exploser. Le chlorure de calcium catalyse la polymérisation exothermique de l'éther méthylvinyle.

**MOYEN D'EXTINCTION:** Utiliser de l'eau, des produits chimiques secs, du dioxyde de carbone ou de la mousse pour éteindre le feu. Ne pas éteindre le feu sauf si le dégagement peut être stoppé. Utiliser de l'eau pour refroidir les récipients, mais éviter la pénétration d'eau dans les récipients.

**LUTTE CONTRE L'INCENDIE:** Gardez les gens qui ne sont pas nécessaires hors de portée, isolez le secteur de danger et en interdisez l'entrée. Ce matériel de brule pas. Éteindre le feu pour autre matériel qui brule. L'eau doit être appliquée en large quantité comme un embrun fin. Portez un équipement respiratoire autonome à pression positive approuvé par NIOSH lors du travail en mode de demande de pression. Porter des vêtements pour lutte contre l'incendie (y compris casque, manteau, pantalon, bottes, et gants). Éviter le contact avec ce matériel pendant les opérations de lutte contre l'incendie. Si le contact est probable, mettre des vêtements de pleine résistance chimique avec appareils de respiratoire indépendant et lutter l'incendie d'une distance plus loin. Pour de l'équipement protectif dans les situations de nettoyage d'avant feu ou de sans feu, référer aux sections pertinentes.

**PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX:** Formés sous l'effet du feu : chlorure d'hydrogène gazeux, oxyde de calcium

**SENSIBILITÉ À L'IMPACT MÉCANIQUE:** Non sensible.

**SENSIBILITÉ À LA DÉCHARGE STATIQUE:** Non sensible.

**Bas niveau d'inflammabilité (air) NA**

:

**Niveau d'inflammabilité supérieur (air) :** NA

**POINT D'ÉCLAIR:** N'est pas applicable

# LIQUIDOW (MC) SOLUTION DE CHLORURE DE CALCIUM QUALITÉ TECHNIQUE

NOMBRE DE MSDS: M48009  
Remplace date: 2016-11-juillet

DATE DE RÉVISION: 12-06-2021

---

**AUTO-INFLAMMATION:** N'est pas applicable

**Dangers Physiques Importants Non Mentionnés dans la Classification du SGH**

- Les chlorures en présence d'eau et d'oxygène sont associés à la corrosion accélérée des métaux communs, tels que l'acier, le cuivre et le laiton
  - **Les saumures de chlorure de calcium sont électriquement conductrices. Risque d'électrocution si des équipements électriques sous tension sont manipulés avec des mains ou des gants en tissu mouillés par la saumure**
- 

## SECTION 6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

---

**Précautions personnelles** Isolez la zone. Empêchez le personnel non autorisé et non protégé d'entrer dans la zone. Toute matière déversée peut causer un risque de glissement sur certaines surfaces. Utilisez un équipement de sécurité approprié. Consultez la section 8 sur les contrôles de l'exposition et la protection individuelle pour obtenir des renseignements supplémentaires. Consultez la section 7 sur la manutention pour obtenir des mesures de sécurité supplémentaires.

**Équipement de protection individuelle** Voir Section 8 pour des renseignements sur l'équipement de protection individuelle.

**Procédures d'urgence:** Restreindre l'accès au site de déversement, appeler les pompiers et avertir le fabricant, arrêter l'écoulement et contenir le déversement si cela peut se faire sans danger, empêcher l'eau contaminée de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau, et éviter tout contact avec les liquides et les solides.

**Précautions environnementales :** Empêchez aux grands déversements d'entrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau ou l'eau souterraine. Consultez la section 12 sur les renseignements écologiques.

**Méthodes et matériel de nettoyage:**

**Récupération:** Contenir complètement tout matériau déversé avec des digues, des sacs de sable, etc. Recueillir avec un absorbant approprié et placer dans un récipient adéquat. Maintenir le récipient hermétiquement fermé. La matière liquide peut être enlevée à l'aide d'un camion de vidange de capacité appropriée.

**Neutralisation:** Laver les endroits déversés abondamment avec de l'eau si nécessaire.

**Élimination finale:** Pour l'élimination des déchets, consulter la section 13.

---

## SECTION 7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

---

**Manipulation:**

**MANUTENTION:** Éviter le contact avec les yeux, la peau, et les vêtements. Ne pas avaler. Se laver soigneusement après manipulation. Porter de l'équipement de protection tel que décrit dans les Contrôles d'exposition/Protection individuelle (Section 8) de cette FDT.

**MANUTENTION:** Laver abondamment la peau et les vêtements souillés après manipulation. Ne manger pas, boire

---

## LIQUIDOW (MC) SOLUTION DE CHLORURE DE CALCIUM QUALITÉ TECHNIQUE

NOMBRE DE MSDS: M48009  
Remplace date: 2016-11-juillet

DATE DE RÉVISION: 12-06-2021

ou fumer quand vous utilisez ce produit.

**Mesures techniques / précautions:** Chaleur qui se développe pendant qu'on fait fondre ou dilue est très haute. Utiliser de l'eau froide quand l'on fait fondre ou dilue (température moins que 80°F, 27°C). Éviter le contact avec les yeux, la peau, et les vêtements. Ne pas avaler. Laver complètement après avoir manipulé. Garder le récipient bien fermé. Voir Section 8, CONTRÔLE D' EXPOSITION PROTECTION PERSONNELLE.

**Prévention du contact:** Porter des gants de protection, des habits de protection, ainsi que des protections pour les yeux et le visage. Voir section 8, mesures de contrôle d'exposition et protection individuelle, pour des renseignements complémentaires.

### Entreposage

**STOCKAGE:** Protéger contre l'humidité atmosphérique. Garder les contenants fermés lorsque le produit n'est pas utilisé. Conserver à l'écart des substances incompatibles (voir Section 10 de la feuille de Données de Sécurité).

### Substances non-compatibles

• De la chaleur est produite lorsque mélangé avec de l'eau ou des acides aqueux. Des éclaboussures et des bouillonnements peuvent se produire. Évitez tout contact avec : le trifluorure de brome et le furan-2-acide percarboxylique car le chlorure de calcium n'est pas compatible avec ces substances. Tout contact avec le zinc peut entraîner la formation d'hydrogène gazeux pouvant exploser. Catalyse la polymérisation exothermique d'éther méthylvinyle. Attaque les métaux lorsqu'il y a de la moisissure et peut libérer de l'hydrogène gazeux. La réaction de l'impureté du brome contenant des métaux oxydants peut produire des traces d'impuretés telles que les bromates.

**Emballage ou matériaux de construction :** Le chlorure de calcium liquide peut être stocké dans des réservoirs cylindriques horizontaux ou verticaux fabriqués en acier. La fibre de verre et le plastique peuvent également être utilisés dans les limites de résistance et de température. Le matériau de construction privilégié pour les grands réservoirs de stockage de liquide est l'acier au carbone muni d'un revêtement intérieur à base d'époxy et d'une peinture extérieure à base d'époxy. Les aciers inoxydables courants ne doivent pas être utilisés pour le stockage du chlorure de calcium liquide étant donné qu'ils sont sujets à la fissuration sous contrainte due au chlorure, même à des températures aussi basses que 100°F (38°C). Les matériaux non métalliques, tels que la fibre de verre ou le plastique, conviennent bien aux petits réservoirs à des températures proches de la température ambiante; cependant, la résistance à la perforation et la solidité structurelle de ces matériaux par rapport à l'acier au carbone doivent être évaluées.

### INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE :

#### Dangers Physiques Importants Non Mentionnés dans la Classification du SGH

- Les chlorures en présence d'eau et d'oxygène sont associés à la corrosion accélérée des métaux communs, tels que l'acier, le cuivre et le laiton
- Les saumures de chlorure de calcium sont électriquement conductrices. Risque d'électrocution si des équipements électriques sous tension sont manipulés avec des mains ou des gants en tissu mouillés par la saumure

## SECTION 8. CONTROLES EN CAS D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

Limite(s) d'exposition régulatrice :

## LIQUIDOW (MC) SOLUTION DE CHLORURE DE CALCIUM QUALITÉ TECHNIQUE

NOMBRE DE MSDS: M48009  
Remplace date: 2016-11-juillet

DATE DE RÉVISION: 12-06-2021

dessous pour les composants de produits qui ont des limite d'exposition en milieu de travail [LEMT].

Composant	OSHA Final PEL TWA	OSHA Final PEL STEL	OSHA Final PEL Plafond
Particulates Not Otherwise Specified (PNOS) Not Assigned	15 mg/m <sup>3</sup> (Total) 5 mg/m <sup>3</sup> (Respirable)	-----	-----

Composant	Canada - MPT	Canada - LECT	Canada - Plafonds
Les particules non réglementées autrement 00-00-001	10 mg/m <sup>3</sup> (Total) 5 mg/m <sup>3</sup> (Respirable)	-----	-----
Particulates Not Otherwise Specified (PNOS) Not Assigned	10 mg/m <sup>3</sup> (inhalable) 3 mg/m <sup>3</sup> (respirable)	-----	-----
Chlorure de calcium 10043-52-4	Ontario - 5 mg/m <sup>3</sup> (TWA)	-----	-----

### Limite(s) d'exposition non-réglementaire:

Listé ci-dessous pour les composants de produit qui présentent des limites d'expositions selon des réglementations professionnelles (OEL) applicables.

Composant	ACGIH TWA Pleine Shift	ACGIH STEL	ACGIH Ceiling	ACGIH - Absorption de la peau	OSHA TWA (libérés)	OSHA STEL (libérés)	OSHA Ceiling (libérés)
Particulates Not Otherwise Specified (PNOS) Not Assigned	10 mg/m <sup>3</sup> (inhalable) 3 mg/m <sup>3</sup> (respirable)	-----	-----	-----	-----	-----	-----

- La Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux (ACGIH) est une organisation professionnelle volontaire de personnel de services d'hygiène du gouvernement ou d'institutions éducatives des États-Unis. Chaque année, l'ACGIH élabore et publie des limites d'exposition professionnelles appelées Valeurs limites d'exposition (VLE) pour des centaines de produits chimiques, d'agents physiques et des indices biologiques d'exposition.

**Conseil supplémentaire:** Ingestion : Maintenez un bon niveau d'hygiène personnelle. Ne pas consommer ou stocker des aliments dans le milieu de travail. Laver les mains avant de fumer ou de manger.

**CONTRÔLES D'INGÉNIEURIE :** Utiliser des systèmes fermés lorsque possible. Utiliser l'aération locale, ou autres contrôles d'ingénieries pour maintenir les niveaux de l'air au-dessous de l'exposition de la limite des directives ou des besoins. S'il n'y a pas d'applicable exposition de limite de directives ou de besoins, la générale aération devrait être suffisant pour la plupart des opérations. L'aération locale peut être nécessaire pour ses opérations.

### ÉQUIPEMENT PROTECTEUR PERSONNEL:

**PROTECTION OCULAIRE:** Pour opérations poussiéreuses ou lorsque qu'on manipule des solutions du matériel, mettre des lunettes chimiques. En cas de possibilité d'éclaboussures ou de vaporisation, il est nécessaire d'utiliser



## LIQUIDOW (MC) SOLUTION DE CHLORURE DE CALCIUM QUALITÉ TECHNIQUE

NOMBRE DE MSDS: M48009  
Remplace date: 2016-11-juillet

DATE DE RÉVISION: 12-06-2021

un écran facial en plus des lunettes de protection chimique.

**Protection pour la peau et le corps :** Utiliser des vêtements de protection chimique résistant à cette matière. La sélection de certains articles tels qu'un masque facial, bottes, tablier, ou habit complet dépendra de la tâche. Retirer immédiatement les vêtements contaminés, laver la surface de peau avec du savon et de l'eau, et laver les vêtements avant de les réutiliser ou les jeter correctement.

**Protection pour les mains :** Portez des gants résistants aux produits chimiques appropriés. Si le contact avec les avant-bras est probable, portez des gants à manchette. Consultez un fournisseur de gants pour vous aider à sélectionner les gants qui résistent aux produits chimiques utilisés.

**GENRE DE MATÉRIEL DE PROTECTION:** Néoprène, Polychlorure de vinyle (PVC), Gants en caoutchouc nitrile

**Protection respiratoire :** Protection respiratoire doit être portée quand il y a le potentiel de dépasser l'exposition de la limite de besoins ou de directives requises. S'il n'y a pas n'applicable exposition de limite de besoins ou de directives, porter de la protection respiratoire quand il y a des défavorables effets, tel que l'irritation respiratoire ou douleur a été expérimenté; ou indiqué par votre processus d'estimation de risque. Dans des atmosphères de poussière ou de brume, utiliser un approuvé particulier respirateur. Les suivants devraient être des types effectifs de respirateurs d'air purifiant. Haute efficacité d'air particulier (HEPA) N95. Suivez un programme de protection respiratoire lorsque le milieu de travail exige l'utilisation d'un appareil de protection respiratoire.

**Autre équipement de protection:** Une douche oculaire d'urgence et une douche déluge doivent être installées dans la zone immédiate de travail.

**Mesures d'hygiène:** Ne pas respirer la poussière ni le brouillard de pulvérisation. Ne pas permettre d'atteindre les yeux, la peau ou les vêtements. Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage. Pour la protection de l'environnement, enlever et laver tous les équipements de protection contaminés avant de les réutiliser. Conserver à l'écart des substances incompatibles.

## SECTION 9. CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État Physique:	liquide
COULEUR:	Transparent
ODEUR:	Inodore
POIDS MOLÉCULAIRE:	NA/mixture
Famille chimique :	Sel inorganique
pH:	9 - Estimated (undiluted)
Point de fusion/plage :	Sans objet
POINT DE CONGÉLATION:	-43 - +21°C (-46 - +69°F)
POINT D'ÉCLAIR:	N'est pas applicable
PRESSION DE VAPEUR:	9 - 15 mm Hg @ 25 °C (77 °F)
DENSITÉ DE LA VAPEUR (air=1):	Aucune information disponible
GRAVITÉ (eau=1):	1.275 - 1.439 @ 25 °C (77 °F)
DENSITÉ:	10.61 - 11.97 lbs/gal [1.27 - 1.43 kg/L] @ 25 °C (77 °F)

## LIQUIDOW (MC) SOLUTION DE CHLORURE DE CALCIUM QUALITÉ TECHNIQUE

NOMBRE DE MSDS: M48009  
Remplace date: 2016-11-juillet

DATE DE RÉVISION: 12-06-2021

---

DENSITÉ:	N'est pas applicable
SOLUBILITÉ DANS L'EAU:	Complètement miscible
COEFFICIENT DE PARTAGE EAU/HUILE:	Sans objet
AUTO-INFLAMMATION:	N'est pas applicable
Température de décomposition :	N'est pas applicable
SEUIL DE L'ODEUR:	N'est pas applicable
TAUX D'ÉVAPORATION (ether=1):	Aucune donnée disponible
Bas niveau d'inflammabilité (air) :	NA
Niveau d'inflammabilité supérieur (air) :	NA
Viscosité:	2 - 7 cp @ 25°C (77 °F)
Hygroscopique:	Oui

---

## SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

---

**RÉACTIVITÉ:** Stable à des températures et pressions normales.

**Réactivité :** Peut dégager de la chaleur lors de la dissolution dans l'eau ou des acides aqueux.

**CONDITIONS A ÉVITER (Par exemple, décharge statique, chocs ou vibrations):** Aucun connu.

**Substances non-compatibles** De la chaleur est produite lorsque mélangé avec de l'eau ou des acides aqueux. Des éclaboussures et des bouillonnements peuvent se produire. Évitez tout contact avec : le trifluorure de brome et le furan-2-acide percarboxylique car le chlorure de calcium n'est pas compatible avec ces substances. Tout contact avec le zinc peut entraîner la formation d'hydrogène gazeux pouvant exploser. Catalyse la polymérisation exothermique d'éther méthylvinyle. Attaque les métaux lorsqu'il y a de la moisissure et peut libérer de l'hydrogène gazeux. La réaction de l'impureté du brome contenant des métaux oxydants peut produire des traces d'impuretés telles que les bromates.

**DÉCOMPOSITION DANGEREUSE:** Formé sous l'effet du feu : chlorure d'hydrogène gazeux, oxyde de calcium.

**POLYMÉRISATION:** Il ne se produit normalement pas de polymérisation; cependant, une polymérisation violente se produit en cas de mélange avec de l'éther méthylvinyle.

---

## SECTION 11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

---

\*\*\*\*\*  
**RISQUES SUR LA SANTÉ:**

**TOXICITÉ AIGÜE:**

**CONTACT OCULAIRE:** Pour solides : Peut causer de légère irritation aux yeux, blessure mécanique seulement. Formation de poussière doit être évitée puisque la poussière peut causer de sévère irritation aux yeux avec blessure au cornéen.

---

# LIQUIDOW (MC) SOLUTION DE CHLORURE DE CALCIUM QUALITÉ TECHNIQUE

NOMBRE DE MSDS: M48009  
Remplace date: 2016-11-juillet

DATE DE RÉVISION: 12-06-2021

**CONTACT CUTANÉ:** Bref contact est essentiellement non irritant à la peau. Contacte prolongé peut causer irritation de la peau, et même une brûlure. N'est pas catégorisé comme corrosif à la peau selon les directives DOT. Peut causer une réaction plus grave si la peau est moite, scarifiée (grattée ou coupée) ou couverte de vêtements, de gants ou de chaussures.

**INHALATION:** Vapeurs peu probables à cause des propriétés physiques. La brume peut causer l'irritation de la voie respiratoire (nez et gorge).

**INGESTION:** Toxicité basse si avalé. L'ingestion accidentelle de petites quantités durant les opérations normales de manutention ne devrait pas provoquer de lésions; cependant, de grandes quantités ingérées peuvent causer **des dommages muqueux locaux à l'œsophage et à l'estomac. Avalant peut résulter dans une irritation ou ulcération gastro-intestinal.**

## TOXICITÉ CHRONIQUE :

**EFFETS CHRONIQUES:** L'exposition chronique au chlorure de calcium qui cause de l'irritation peut causer une dermatite chronique ou un problème relié aux membranes muqueuses. Pour le(s) composant(s) mineur(s) :  
**CHLORURE DE POTASSIUM :** Dans les animaux, des effets ont été rapportés sur les organes suivantes après la digestion : **système gastro-intestinal, cœur, et les reins. Les niveaux de dose produisant ces effets étaient plusieurs fois plus haut que de n'importe quels autres niveaux de dose prévue de l'exposition dû à l'usage.**  
**CHLORURE DE SODIUM :** L'expérience médical avec chlorure de sodium a montré une forte association entre la haute tension artérielle et prolongement d'abus diététique. Effets reliés pourraient ce produire dans les reins.

## SIGNES OU SYMPTÔMES D'EXPOSITION :

La solution ou les solides peuvent être visibles sur la peau ou les yeux. Rougeurs localisées, chaleur et irritations compatibles avec le mécanisme de blessure : abrasions, brûlures, solution hypertonique.

**Inhalation (Respirer):** L'inhalation de brume, vapeur ou aérosol peut provoquer des irritations aux voies respiratoires supérieures (voies nasales et gorge). Aucune donnée animale fiable sur la toxicité aiguë par inhalation n'est disponible; cependant, les données humaines suggèrent que le chlorure de calcium ne présente pas de toxicité aiguë par inhalation.

**Peau:** Le contact direct avec une peau abrasée peut provoquer un érythème et des brûlures. Un contact prolongé et une occlusion peuvent provoquer des symptômes plus graves. Les dommages se localisent au niveau des zones de contact.

**Yeux:** Irritation des yeux : gonflement de la conjonctive et opacification de la cornée du fait de la solution hypertonique.

**Ingestion (Déglutition):** La consommation de matières solides ou de solutions hypertoniques cause la nausée, des vomissements et une augmentation de la soif. Des symptômes de toxicité orale ne devraient pas être observés à des niveaux inférieurs (200 - 400 mg/kg). Cependant, à des niveaux plus élevés (800 – 1600 mg/kg), dans des études sur des rats mâles, des indications d'irritation gastrique, caractérisées par des zones épaissies et ulcérées dans l'estomac, ont été observées.

**Interaction avec d'autres produits chimiques qui augmentent la toxicité :** En raison de son effet additif, le calcium doit être administré avec beaucoup de précaution à un patient digitalisé ou qui prend des doses efficaces de digitales ou de préparations assimilées à des digitales.

## ETIQUETTE GHS RISQUES SANITAIRES :

**CONTACT DANGER - LES YEUX:** Catégorie 2A - Provoque une irritation oculaire grave

## TOXICITÉ :

## LIQUIDOW (MC) SOLUTION DE CHLORURE DE CALCIUM QUALITÉ TECHNIQUE

NOMBRE DE MSDS: M48009  
Remplace date: 2016-11-juillet

DATE DE RÉVISION: 12-06-2021

### DONNÉES SUR LA TOXICITE DU PRODUIT:

Orale LD50	Dermique LD50	Inhalation LC50
2282 mg/kg - Estimation de la Toxicité aiguë par voie orale	6013 mg/kg - Estimation de la Toxicité cutanée aiguë	Aucune donnée disponible

### DONNÉES SUR LA TOXICITE DU COMPOSANT:

Les données de toxicité des composants est peuplée par la base de données LOLI et peut différer des données sur la toxicité des produits donnés.

Composant	DL50 orale	DL50 dermique	CL50 par inhalation
Chlorure de calcium	1000 mg/kg (Rat)	>5000 mg/kg (Rabbit)	
Chlorure de potassium	2600 mg/kg (Rat)	Aucune donnée disponible	
Chlorure de sodium	3 g/kg (Rat)	>10000 mg/kg (Rabbit)	>42 mg/L (1-h Rat)

**Irritation / Corrosion oculaire:** Peut causer des lésions oculaires suffisantes pour inclure des dommages à la cornée qui guérissent ou guérissent presque en une semaine et/ou une irritation conjonctivale considérable avec œdème.

**Draize standard (peau):** Score - 1,4 (lapin - 24 heures)

**Irritation / Corrosion de la peau:** On a constaté que le chlorure de calcium n'était pas irritant pour la peau des lapins dans une étude conforme aux BPL, effectuée selon la ligne directrice 404 de l'OCDE (Koopman et al., 1986e). Aucun effet n'a été noté chez aucun des trois lapins aux différents points d'observation (1, 24, 48 et 72 heures) après une application de la substance anhydre sous un pansement occlusif pendant 4 heures.

**Absorbant pour la peau:** Non

Le chlorure de calcium n'a pas la lipophilie nécessaire pour permettre la pénétration de la substance à travers la couche cornée.

**SENSIBILISATION RESPIRATOIRE OU CUTANÉE:** Le chlorure de calcium n'est pas sensibilisant pour la peau ou les voies respiratoires. Aucune preuve de sensibilisation de la peau ou des voies respiratoires chez l'homme n'a été rapportée en dépit d'une utilisation historique à long terme et d'une large dispersion.

**CACÉROGÉNÉCITÉ:** Le chlorure de calcium n'est pas génotoxique in vitro, le calcium et le chlorure étant des nutriments essentiels pour l'homme. En outre, l'utilisation sécuritaire du chlorure de calcium en tant qu'additif alimentaire a récemment été réévaluée par l'EFSA Panel on Food Additives and Flavorings [panel de l'EFSA sur les additifs et arômes alimentaires] (avis scientifique daté du 6 juin 2019, doi: 10.2903/j.efsa.2019.5751). L'évaluation a confirmé qu'il n'y a pas de préoccupation en ce qui concerne la cancérogénicité. Sur la base de ces renseignements, il est conclu que la substance n'est pas cancérogène et que la réalisation d'une étude de cancérogénicité du chlorure de calcium n'est pas indiquée. Non classé comme cancérogène selon les critères du SGH. Ce produit n'est pas classé comme un cancérogène par le NTP (Programme national de toxicologie), le CIRC (Centre international de recherche sur le cancer) ou l'OSHA (Administration de l'hygiène et de la sécurité des États-Unis).

**TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES (Exposition unique):** Il existe des preuves limitées que le chlorure de calcium peut causer une irritation des voies respiratoires; toutefois, ces preuves sont jugées insuffisantes pour la classification et l'étiquetage.

**TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES (Exposition répétée ou prolongée):** Le calcium

## LIQUIDOW (MC) SOLUTION DE CHLORURE DE CALCIUM QUALITÉ TECHNIQUE

NOMBRE DE MSDS: M48009  
Remplace date: 2016-11-juillet

DATE DE RÉVISION: 12-06-2021

et le chlorure sont des nutriments essentiels pour l'homme et avec un apport maximal tolérable connu pour le calcium fixé à 2500 mg par jour, ce qui équivaut à un niveau tolérable d'environ 6,9 g de CaCl<sub>2</sub> par jour. Par conséquent, on ne table pas sur une toxicité pour les organes cibles par exposition répétée dans un contexte d'exposition professionnelle.

**DANGER D'INHALATION:** Aucune donnée animale fiable sur la toxicité aiguë par inhalation n'est disponible; cependant, les données humaines suggèrent que le chlorure de calcium ne présente pas de toxicité aiguë par inhalation.

**MUTAGÉNICITÉ CELLULE GERMALE / IN-VITRO:** Le chlorure de calcium est considéré comme n'ayant pas de potentiel génotoxique, d'après les résultats de deux tests de mutation bactérienne et d'un test d'aberration chromosomique in vitro sur des fibroblastes pulmonaires de hamster chinois.

**TOXICITÉ REPRODUCTRICE :** Une étude de toxicité orale sur le développement a été réalisée sur trois (3) espèces (souris, rat et lapin). Chez les trois espèces, aucun effet maternel ou tératogène n'a été noté, et les NOAEL (169 mg/kg pc/jour) étaient supérieurs à la plus forte dose administrée. En outre, le chlorure de calcium n'atteindra ni le fœtus ni les organes reproducteurs masculins et féminins, étant donné qu'il ne devient pas disponible au niveau systémique, ce qui indique qu'il n'y a pas de risque de toxicité pour le développement ou la reproduction.

**TOXICOKINETIQUES:** Le chlorure de calcium se dissocie aisément en ions calcium et chlorure dans l'eau. L'absorption, la distribution et l'excrétion des ions chez les animaux sont réglementées séparément. Le calcium et le chlorure sont des constituants essentiels de l'organisme de toutes les espèces animales. Le calcium est indispensable à la formation du squelette et à la régulation de la transmission neuronale, de la contraction musculaire et de la coagulation du sang. Le chlorure est nécessaire à la régulation de la pression osmotique intracellulaire et au tamponnement.

**MÉTABOLISME:** Non considéré comme pertinent compte tenu des aspects nutritionnels et des mécanismes d'action des ions calcium et chlorure.

**DISRUPTEUR ENDOCRIN:** Le chlorure de potassium est inscrit sur la liste des perturbateurs endocriniens potentiels de l'Endocrine Disruptors Exchange (TEDX), une base de données de produits chimiques susceptibles d'affecter le système endocrinien. Chaque produit chimique figurant sur la liste du TEDX fait l'objet d'une ou plusieurs citations vérifiées, publiées, accessibles, de recherches scientifiques primaires démontrant les effets sur le système endocrinien. Le chlorure de potassium, le chlorure de sodium et le bromure de calcium sont des impuretés provenant du matériau de source naturelle, une solution de saumure.

**NEUROTOXICITÉ:** Aucune information pertinente n'est disponible.

**IMMUNOTOXICITÉ :** Aucun renseignement pertinent disponible; cependant, les ions calcium sont essentiels à l'expression génétique correcte du système immunitaire.

## SECTION 12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

### ECOTOXICITÉ (CE, IC, and LC):

#### TOXICITÉ AIGUË:

Matériel est pratiquement non toxique aux organismes aquatiques sur une base aiguë. (LC50/EC50/EL50/LL50)

## LIQUIDOW (MC) SOLUTION DE CHLORURE DE CALCIUM QUALITÉ TECHNIQUE

NOMBRE DE MSDS: M48009  
Remplace date: 2016-11-juillet

DATE DE RÉVISION: 12-06-2021

>100 mg/L dans la plupart des sensibles espèces testées).

### **Toxicité chez les poissons :**

Tête de boule (Pimephales promelas) CL50 (96 heures) > 4630 mg/L

Carpet arlequin (Lepomis macrochirus) /gambusie (Gambusia affinis) CL50 (96 heures) > 9500 - 13400 mg/L

### **TOXICITÉ POUR LES INVERTÉBRÉS:**

Daphnia magna EC50 (48 heures) = 2400 mg/L

Daphnia magna NOEC (21 jours) = 230 mg/L

## **SORT ET TRANSPORT:**

**PERSISTANCE:** Le chlorure de calcium est considéré comme une matière qui ne perdure pas dans l'environnement car il se dissout rapidement dans les ions calcium et chlorure dans l'eau. Le chlorure de calcium libéré dans l'environnement est ainsi susceptible d'être distribué dans l'eau sous forme d'ions calcium et chlorure. Les ions calcium peuvent demeurer dans le sol en se liant aux particules du sol ou en formant des sels stables avec d'autres ions. Les ions chlorure sont mobiles et s'écoulent éventuellement dans l'eau de surface. Ces deux types d'ion existent à l'origine dans la nature et leurs concentrations dans l'eau de surface dépendront de divers facteurs tels que les paramètres géologiques, l'altération et les activités humaines.

**BIODÉGRADATION:** Le chlorure de calcium est une substance inorganique qui ne devrait pas subir de photolyse ou de biodégradation.

**BIOCONCENTRATION:** Pas de bioconcentration sont prévus à cause de la relativement haute solubilité de l'eau. Potentielle pour mobilité dans le sol est très haute (Koc entre 0 et 50). Bornage de l'eau à n-octane n'est pas applicable.

**Bioaccumulation Potentiel:** Le chlorure de calcium est facilement dissocié en ions calcium et chlorure et ces deux ions sont des constituants essentiels du corps de tous les animaux. Par conséquent, l'absorption d'une grande quantité de chlorure de calcium serait régulée par l'organisme. Une bioaccumulation de chlorure de calcium n'est donc pas escomptée.

**MOBILITÉ DANS LE SOL** Le chlorure de calcium ne devrait pas être absorbé dans le sol en raison de ses propriétés de dissociation et sa grande solubilité dans l'eau. Il se dissout habituellement dans le calcium et les ions sans chlorure ou il peut former des sels organiques et inorganiques stables avec d'autres contre-ions, menant à différents résultats entre le calcium et les ions chlorure dans le sol et les composants de l'eau. Les ions calcium peuvent se lier aux particules du sol ou peuvent former des sels inorganiques stables avec des ions sulfate et carbonate. L'ion chlorure est mobile dans le sol et s'écoule éventuellement dans l'eau de surface car il se dissout facilement dans l'eau.

**INFORMATION ÉCOLOGIQUE SUPPLÉMENTAIRE :** Aucune information disponible.

## **SECTION 13. RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE D'ÉLIMINATION**

Déchet du matériel :

## LIQUIDOW (MC) SOLUTION DE CHLORURE DE CALCIUM QUALITÉ TECHNIQUE

**NOMBRE DE MSDS:** M48009  
**Remplace date:** 2016-11-juillet

**DATE DE RÉVISION:** 12-06-2021

Réutiliser ou retraiter si possible. Toutes les pratiques d'élimination doivent respecter l'ensemble des lois et règlements fédéraux, provinciaux et locaux. Les règlements peuvent varier selon les lieux. Signalez tout déversement, le cas échéant. Les caractérisations des déchets et le respect des lois applicables incombent **seulement au générateur de déchets. EN TANT QUE VOTRE FOURNISSEUR, NOUS N'AVONS AUCUN CONTRÔLE SUR LES PRATIQUES DE GESTION OU LES PROCÉDÉS DE FABRICATION DES PARTIES QUI MANIPULENT OU UTILISENT CE PRODUIT. L'INFORMATION PRÉSENTÉE DANS CE DOCUMENT SE RAPPORTE UNIQUEMENT AU PRODUIT TEL QU'EXPÉDIÉ DANS LES CONDITIONS PRÉVUES DÉCRITES DANS LA SECTION DE LA FDS : Information sur la composition. POUR LES PRODUITS NON UTILISÉS ET NON CONTAMINÉS, les choix privilégiés sont l'envoi à une décharge autorisée ou agréée et à un système de traitement des eaux usées.**

### **Emballages contaminés :**

Éliminer le contenant conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et/ou internationales applicables. Les contenants utilisés doivent être jetés conformément avec les règlements applicables.

### **Matière contaminée:**

L'emballage contaminé devrait être éliminé en tant que produit inutilisé. Recycler toute portion inutilisée du matériau pour son utilisation approuvée. Les déchets de chlorure de calcium ne doivent jamais être déversés directement dans les égouts ou les eaux de surface.

## SECTION 14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

### **TRANSPORTS TERRESTRES**

#### **U.S.DOT 49 CFR 172.101:**

**Statut :** Non régularisé

#### **TRANSPORT CANADIEN DE MARCHANDISES DANGEREUSES:**

**Statut :** Non régularisé

### **CODES DE TRANSPORT MARITIME IMO/IMDG :**

**Statut de IMO / IMDG:** Non réglementé.

### **TRANSPORT AÉRIEN (OACI / IATA)**

**Instructions spéciales CAO :** Certificat IATA pour le personnel d'expédition est requis

## SECTION 15. RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

### **RÉGLEMENTATIONS AMÉRICAINES**

# LIQUIDOW (MC) SOLUTION DE CHLORURE DE CALCIUM QUALITÉ TECHNIQUE

NOMBRE DE MSDS: M48009  
Remplace date: 2016-11-juillet

DATE DE RÉVISION: 12-06-2021

## ÉTAT DE LA RÉGLEMENTATION DE L'OSHA:

Ce matériel est considéré dangereux par le Standard de Communication de danger OSHA (29 CFR 1910.1200) (US).

## SECTIONS CERCLA 102a/103 SUBSTANCES DANGEREUSES (40 CFR 302.4):

N'est pas régulariser.

## SUBSTANCES EXTRÊMEMENT DANGEREUSES DE L'EPCRA (40 CFR 355.30):

Non régularisé.

## CATÉGORIES DE DANGER DES SECTIONS 311/312 DE L'EPCRA (40 CFR 370.10):

Danger immédiat pour la santé

## Catégories de danger de la SARA alignées sur le SGH (2018):

Risque pour la santé - Toxine aiguë (toute voie d'exposition)

Risque pour la santé - Sérieux dommage aux yeux ou irritation à la peau

## SECTION 313 DE L'EPCRA (40 CFR 373.65):

De la meilleurs de notre connaissance, ce produit ne contient pas des niveaux de produit chimiques qui exige de rapporter sous cette loi.

## Département de la sécurité intérieure des États-Unis – Normes antiterroristes des installations chimiques (6 CFR 27):

Non réglé

## SÉCURITÉ DES PROCÉDÉS OSHA (PSM) (29 CFR 1910.119):

Non régularisé.

## LOIS DE L'EPA SUR L'ASSAINISSEMENT DE L'EAU ET LA PROPRIÉTÉ DE L'AIR (CLEAN AIR ACT, CAA) :

Composante(s) non-classée (s) sur les listes réglementaires affectées.

## ÉTAT DE L'INVENTAIRE NATIONAL

### ÉTAT DE L'INVENTAIRE AMÉRICAIN (TSCA [Loi sur le contrôle des substances toxiques]):

Composant	TSCA	LISTE ACTIVE TSCA	TSCA 12(b)	TSCA - Section 4	TSCA-Section 5	TSCA - Section 6	TSCA - Section 8
Chlorure de calcium 10043-52-4 (28 - 42 %)	Listed	ACTIVE	Non inscrit	Non inscrit	Non inscrit	Non inscrit	Non inscrit
Chlorure de potassium 7447-40-7 (< 3 %)	Listed	ACTIVE	Non inscrit	Non inscrit	Non inscrit	Non inscrit	Non inscrit
Chlorure de sodium 7647-14-5 (< 2 %)	Listed	ACTIVE	Non inscrit	Non inscrit	Non inscrit	Non inscrit	Non inscrit

**INVENTAIRE CHIMIQUE CANADIEN:** Tous les composants de ce produit figurent sur la liste intérieure (DSL) ou sur la liste extérieure (NDSL) des substances.

Composant	DSL	NDSL
Chlorure de calcium 10043-52-4 (28 - 42 %)	Listed	Non inscrit
Chlorure de potassium	Listed	Non inscrit



## LIQUIDOW (MC) SOLUTION DE CHLORURE DE CALCIUM QUALITÉ TECHNIQUE

NOMBRE DE MSDS: M48009  
Remplace date: 2016-11-juillet

DATE DE RÉVISION: 12-06-2021

7447-40-7 (< 3)		
Chlorure de sodium	Listed	Non inscrit
7647-14-5 (< 2)		

### RÉGLEMENTATIONS ÉTATIQUES

#### Proposition 65 de la Californie :

Ce produit ne figure pas sur la liste actuelle du gouverneur de Californie des agents cancérigènes, des substances toxiques pour la reproduction et/ou des agents cancérigènes candidats (Proposition 65), mais il peut contenir des traces d'impuretés qui y figurent. Pour plus d'informations, contactez le service à la clientèle d'Occidental Chemical Corporation (1-800-752-5151 or 1-972-404-3700). **AVERTISSEMENT** : ce produit (lorsqu'il est utilisé dans des formulations aqueuses comportant un oxydant chimique tel que l'ozone) peut réagir pour former du bromate, un produit chimique connu dans l'État de Californie pour causer le cancer. Pour plus de renseignements, consulter le site [www.P65Warnings.ca.gov](http://www.P65Warnings.ca.gov).

Composant	AVERTISSEMENT relatif au risque de cancer de la Proposition de la Californie:	Liste des cancérigènes et des produits toxiques sur le plan de la reproduction de la Proposition 65 de la Californie – Toxine reproductive affectant les hommes	Liste des cancérigènes et des produits toxiques sur le plan de la reproduction de la Proposition 65 de la Californie – Toxine reproductive affectant les femmes	Liste des substances dangereuses de la loi Right to Know (droit de savoir) du Massachusetts	Liste des substances dangereuses de la loi Right to Know (droit de savoir) de Rhode Island
Chlorure de calcium 10043-52-4 (28 - 42 %)	Non énuméré	Non énuméré	Non énuméré	Non énuméré	Not Listed
Chlorure de potassium 7447-40-7 (< 3 %)	Non énuméré	Non énuméré	Non énuméré	Non énuméré	Not Listed
Chlorure de sodium 7647-14-5 (< 2 %)	Non énuméré	Non énuméré	Non énuméré	Non énuméré	Not Listed

### RÉGLEMENTATIONS CANADIENNES

Ce produit a été classé en accord avec les critères de danger du Système d'Information pour Matières Dangereuses sur le Lieu de Travail (Workplace Hazardous Materials Information System - WHMIS 2015), qui inclut le Hazardous Products Act (HPA) et le Hazardous Product Regulations (HPR).

Composant	Canada - LCPE - Annexe I - Liste des substances toxiques	Canada - INRP	Canada - LCPE - 2010 Gaz à effet de serre visés par la déclaration obligatoire	INVENTAIRE CHIMIQUE CANADIEN:	NDSL:
Chlorure de calcium 10043-52-4 (28 - 42)	Non énuméré	Non énuméré	Non énuméré	Listed	Non énuméré
Chlorure de potassium 7447-40-7 (< 3)	Non énuméré	Non énuméré	Non énuméré	Listed	Non énuméré
Chlorure de sodium 7647-14-5 (< 2)	Non énuméré	Non énuméré	Non énuméré	Listed	Non énuméré

## SECTION 16. AUTRE INFORMATION

# LIQUIDOW (MC) SOLUTION DE CHLORURE DE CALCIUM QUALITÉ TECHNIQUE

NOMBRE DE MSDS: M48009  
Remplace date: 2016-11-juillet

DATE DE RÉVISION: 12-06-2021

---

Préparé par : OxyChem Corporate HESS - Bonne gestion de produits

DATE DE RÉVISION: 12-06-2021

**Avis de non-responsabilité:**

Nous vous recommandons d'utiliser ce produit de manière conforme à l'utilisation indiquée. Si l'usage que vous prévoyez faire ne correspond pas à l'usage indiqué, veuillez communiquer avec votre représentant des ventes ou du service technique.

**Raison pour révision :**

- Changement d'adresse physique de l'entreprise: VOIR SECTION 1
- Numéro de téléphone d'urgence 24 heures mis à jour : VOIR SECTION 1
- Usages mis à jour conseillés par rapport à l'information disponible : CONSULTEZ LA SECTION 1
- Ajout de restrictions pour l'utilisation: CONSULTEZ LA SECTION 1
- Révision de l'aperçu des dangers : CONSULTEZ LA SECTION 2
- Classification du SGH changée : VOIR SECTION 2
- Mentions de danger et de précaution du SGH modifiées: VOIR LA SECTION 2
- Risques physiques ajoutés ou modifiés : VOIR LA SECTION 2
- Mise à jour des premiers soins : CONSULTEZ LA SECTION 4
- Recommandations modifiées de mesures anti incendie : VOIR SECTION 5
- Révisé Relâches de Mesures Accidentelles : VOIR SECTION 6
- Manipulation et recommandations révisées de stockage: VOIR SECTION 7
- Pour les mesures d'hygiène additionnelles, VOIR SECTION 8
- Informations de contrôles de l'exposition révisée / de protection personnelle : VOIR SECTION 8
- Recommandations en matière de stabilité et de réactivité : CONSULTEZ LA SECTION 10
- Les informations toxicologiques ont été révisées : VOIR SECTION 11
- L'information écologique a été modifiée : VOIR SECTION 12
- Mise à jour relatives à la mise au rebut. VOIR LA SECTION 13
- Exigences supplémentaires en matière de certificat de transport aérien pour le personnel d'expédition: VOIR SECTION 14
- Proposition 65 de la Californie révisée : VOIR SECTION 15
- Ajout de catégories de risque SARA alignées sur le SGH (2018): VOIR LA SECTION 15
- Ajout de tableaux LOLI tels que les lois sur l'assainissement de l'eau et la propreté de l'air de l'EPA, le statut TSCA, Département américain de la sécurité intérieure, Gestion de la sécurité des procédés, EPCRA, CERCLA, règlements fédéraux canadiens : VOIR SECTION 15
- Système canadien de réglementation actualisé : VOIR SECTION 15
- Déclaration modifiée sur la règle de classification canadienne. VOIR SECTION 15

**IMPORTANT :**

Les informations contenues dans les présentes, bien que non garanties, ont été préparées par un personnel technique et sont exactes et fidèles en l'état actuel des connaissances. AUCUNE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, EXPRESSE OU IMPLICITE, N'EST ÉMISE QUANT AUX PERFORMANCES, À LA SÉCURITÉ, À L'APTITUDE, À LA STABILITÉ OU AUTRE. Ces informations n'ont pas vocation à être exhaustives quant au mode et aux conditions d'utilisation, de manipulation, de stockage, d'élimination et autres facteurs susceptibles d'impliquer d'autres considérations légales, environnementales, de sécurité ou de performance, et Occidental Chemical Corporation n'assume aucune responsabilité de quelque nature

## LIQUIDOW (MC) SOLUTION DE CHLORURE DE CALCIUM QUALITÉ TECHNIQUE

**NOMBRE DE MSDS:** M48009  
**Remplace date:** 2016-11-juillet

**DATE DE RÉVISION:** 12-06-2021

---

que ce soit du fait de l'utilisation ou de la confiance accordée à ces informations. Bien que notre personnel technique soit heureux de répondre à des questions, la manipulation et l'utilisation en toute sécurité du produit demeurent la responsabilité du client. Aucune suggestion d'utilisation ne saurait constituer une recommandation de violer un quelconque brevet existant ou une quelconque loi fédérale, d'état, locale ou étrangère et aucune disposition des présentes ne saurait être interprétée comme tel

La norme 29 CFR 1910.1200 de l'OSHA exige que des informations soient communiquées aux employés quant aux dangers des produits chimiques au moyen d'un programme de communication sur les risques incluant l'étiquetage, des fiches de données de sécurité, une formation et un accès à des registres écrits. Nous vous demandons, et il vous incombe légalement, de mettre à la disposition de vos employés toutes les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité

---

**Fin de la Fiche de données de sécurité**